

DEC160082DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur François BARBOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5133 intitulée « Archéorient - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5133 intitulée « Archéorient - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien » et nommant Monsieur Christophe BENECH en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 09/02/2016 ;

Considérant que Monsieur François BARBOT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 du 04 novembre 1998 au 12 février 1999 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur François BARBOT, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5133 intitulée « Archéorient - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien », à compter du 1^{er} janvier 2016.

Monsieur François BARBOT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur François BARBOT est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON, le 04/03/2016

Le directeur de l'unité
Christophe BENECH

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

Visa du chef d'établissement partenaire

Depuis 2014, nous sommes fiers de vous accompagner dans votre projet de développement international. Nous sommes convaincus que votre entreprise a le potentiel de réussir sur le marché international. C'est pourquoi nous vous proposons de vous accompagner dans votre projet de développement international. Nous sommes convaincus que votre entreprise a le potentiel de réussir sur le marché international.

Depuis 2014, nous sommes fiers de vous accompagner dans votre projet de développement international. Nous sommes convaincus que votre entreprise a le potentiel de réussir sur le marché international. C'est pourquoi nous vous proposons de vous accompagner dans votre projet de développement international. Nous sommes convaincus que votre entreprise a le potentiel de réussir sur le marché international.